



COMPTE RENDU du CSE extra du 5 avril 2019

Vendredi 5 avril s'est tenu une réunion du Comité Social et économique, le directeur C. Loyer a commencé par annoncer une bonne nouvelle pour le site de Blainville au sujet du projet d'investissement de la nouvelle ligne tôlerie W800. Le budget nécessaire à cet investissement a été validé par la direction du groupe Volvo le 4 avril.

Pour **Sud Solidaires** cette bonne nouvelle nous amènent quand même quelques interrogations notamment sur les gains de productivité qui seront réalisés et le nombre de postes qui seront éventuellement supprimés. **Sud Solidaires** vous tiendra informé des suites de cet investissement qui est important pour l'emploi et l'avenir du site, mais aussi les risques de dommages collatéraux qui en découleront.

Sud Solidaires écarté des CSSCT et du CSE « culturelle et social » :

À l'ordre du jour de cette réunion était prévue la désignation des membres de la nouvelle instance en charge de la sécurité, de la santé et des conditions de travail ainsi que les membres des commissions obligatoires et facultatives de gestion du CSE.

Pour **Sud Solidaires**, il n'est pas acceptable de prioriser un accord même s'il est signé par 4 syndicats sur 5, quand celui-ci ne respecte pas la règle démocratique des urnes en écartant de certaines responsabilités la première organisation syndicale du site.

Pour les CSSCT, **Sud Solidaires** a présenté proportionnellement aux résultats des élections 4 candidats sur 14 qui ont tous été écartés par la CGT, CFDT, FO et la CFE/CGC à l'exception d'un membre dans la CSSCT assemblage.

Pour **Sud Solidaires**, ces manœuvres ne vont absolument pas dans le sens de l'intérêt des salariés, plus particulièrement sur les CSSCT. Prenons l'exemple de la CSSCT Tôlerie/peinture où l'intersyndicale CGT, CFDT, FO et CFE/CGC à positionné un seul élu travaillant dans ce secteur. Pour le reste, les salariés devront avoir à faire à un garnisseur du bâtiment U, un correspondant environnement à l'UD, un technicien méthode logistique qui travaille on ne sait trop où et un du secteur mastic, ouf il y en a au moins un !

Pour la CSSCT assemblage, là il y a un autre problème. L'intersyndicale n'a pas jugé utile de répartir le nombre de membres sur les deux secteurs importants qui sont le garnissage logistique associée et le montage logistique associée, puisque le garnissage est largement sous représenté avec deux membres sur sept dont un chef d'équipe.

Cela semble bien peu car le garnissage, la logistique associée ainsi que les bureaux représentent le plus important secteur de l'usine avec environ 550 salariés, 3 lignes de productions (MIDLUM, P2683 et KERAX), tout cela sur trois bâtiments U, V et N.

Sud Solidaires n'a absolument pas l'intention de laisser tomber la sécurité et la santé des travailleurs qui est notre combat de tous les jours, bien au contraire, les prérogatives en la matière restent aux élus du CSE et nous invitons les salariés à contacter les élus **Sud Solidaires** s'il y a le moindre problème de sécurité sur leurs postes de travail ou dans la vie de l'équipe.

Pour les activités sociales et culturelles du CSE c'est différent, **Sud Solidaires** depuis les élections du 21 mars n'est plus en responsabilité et les décisions prises depuis ne sont malheureusement plus de notre ressort et pour rappel nous avons laissé une trésorerie saine et positive de 188.000 €uros pour pallier aux différents besoins et permettre un éventuel dépassement de budget (juridique, social, activités, sorties...).

Pour les commissions de gestion du CSE **Sud Solidaires** n'a pas souhaité prendre les 2 places laissées par l'intersyndicale et a demandé que lui soit attribué le nombre de places proportionnellement aux résultats des élections soit 23 places (27,8 % des 84 places de commissions) et avec les moyens en heures correspondants, l'intersyndicale a refusé tout net.

Malgré tout, **Sud Solidaires** par le biais de ses représentants au Comité Social et économique seront vigilants sur le côté social du CSE et tiendront informés les salariés des changements et projets de l'intersyndicale CGT, CFDT, FO et CFE/CGC.

Procédure de licenciement suite à l'affaire des chats, **Sud Solidaires se doit de faire taire une rumeur :**

Depuis quelque temps, une fausse rumeur circule dans certains ateliers selon laquelle **Sud Solidaires** défendrait un ancien responsable de l'entreprise qui est mis en cause dans une affaire de chats écartelés.

Cette rumeur est **fausse** et **Sud Solidaires** n'a jamais cautionné de telles pratiques barbares envers les animaux et nous avons même dénoncé dernièrement au montage des pratiques inadmissibles commanditées par la direction pour capturer des chats. Il est vrai que cette personne a contacté **Sud Solidaires** pour l'accompagner dans sa défense de procédure de licenciement, mais **Sud Solidaires** a refusé.

Pour autant, il a quand même été accompagné par un salarié de l'entreprise, mais pas de notre organisation syndicale et comme le permet la loi.

Sud Solidaires demande à la ou aux personnes qui propagent de tels propos de mieux se renseigner avant de bavarder n'importe quoi.